

**Volet B**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Déposé/Reçu le**Réserve
au
Moniteur
belge***16119677*****16 AOUT 2016**au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles**N° d'entreprise :** 0869.950.537**Dénomination**(en entier) : **I.D. ALL SERVICES**

(en abrégé) :

Forme juridique : SPRL**Siège :** Avenue du Port 104-106 bte 10, 1000 Bruxelles

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Transfert du siège social

Le gérant décide, le 30 avril 2016 à 11h, de transférer avec effet au 1er mai 2016, le siège social de la société à l'Avenue François Peeters 13, 1150 Woluwé-Saint-Pierre, et en conséquence de modifier l'article trois, alinea 1er des statuts, comme il est autorisé à le faire en vertu desdits statuts, comme suit, savoir:

Remplacer le texte de l'alinéa 1er de cet article par le texte suivant: Le siège de la société est établi à l'Avenue François Peeters 13, 1150 Woluwé-Saint-Pierre.

Le gérant décide de constituer comme mandataire spécial de la société, la société civile sous forme de SPRL DWVA dont le siège social est établi Kaasmarkt 24 à 1780 Wemmel, représentée par Madame Nadia Clinckspoor, avec pouvoir de délégation, aux fins de procéder à toutes démarches auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et de réaliser les formalités de publication au Moniteur Belge. A ces fins, le mandataire pourra au nom de la société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire.

Nadia Clinckspoor
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/08/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature